

tions accordées, pour les formations de l'armée active et les renforts outre-mer.

Avant l'adoption de la résolution, je voudrais mentionner une couple de choses. Si le ministre ne peut fournir d'éclaircissements à ce sujet aujourd'hui, il sera peut-être en mesure de le faire demain ou dans un jour ou deux.

D'abord, les présidents des conseils de défense ont fait plusieurs exposés, ont multiplié leurs discours aux banquets et à la radio, tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Je traiterai brièvement le sujet, car le ministre a fait preuve de beaucoup de patience et nous a fourni beaucoup de renseignements, ce dont la population lui sait gré. Mais permettez-moi de demander ceci: quelle est le programme conjoint, pour le Canada, sur le continent nord-américain, advenant un coup de surprise? Nous avons chez nous une commission canado-américaine de la défense. Les présidents des deux sections ont depuis plus d'un an prononcé force discours, trop de discours pour le bien de la défense. Leur effort a été jusqu'ici beaucoup plus verbal qu'utile à la défense. Les deux éléments fondamentaux du programme militaire chez nous et de cette résolution sont la défense territoriale et la protection de la neutralité du Canada en cas d'attaque contre le pays voisin, notre allié par une puissance étrangère, à savoir, le Japon. Le ministre peut-il donner des explications plus claires, car depuis le début de la session, à ma connaissance, nous n'avons pas encore entendu un exposé réfléchi sur ce qui se produirait en cas d'un coup de surprise, qui reste toujours possible. Après avoir mis de côté nos ouvrages de défense et nos amis, nous ne pouvons nous attendre à en trouver du soir au lendemain au Canada, puisque nous avons décidé d'être une puissance non militaire.

Il reste encore à nous communiquer de ce côté de la frontière un exposé réfléchi de ce que nos alliés du sud feront pour le Canada en cas d'attaque soudaine qui est toujours possible. On nous a déjà fourni des renseignements au sujet des bases avancées de protection mutuelle sur le Pacifique et l'Atlantique, de la route de l'Alaska et d'autres questions auxquelles on a répondu séparément; mais autant que je sache, à part l'exposé du ministre, le Gouvernement ne nous a rien appris de précis sur notre situation réelle. Je ne demande pas au ministre d'aborder le sujet aujourd'hui, mais il a deux collègues dans les autres branches du service, la marine et l'aviation, et j'estime qu'ils devraient plus tard fournir au comité des précisions relativement à notre stratégie militaire, puisque nous sommes, comme les Etats-Unis, une puissance non militaire en voie de s'armer. J'engage le ministre à faire une courte allocution à la ra-

dio ou une déclaration publique, afin que la population sache ce qui se fait dans ce domaine.

Il est une autre question fort importante que je tiens à signaler maintenant au comité et au département. Je veux parler de l'expédition de colis aux prisonniers de guerre en Italie, en Allemagne et en Extrême-Orient. Nous le savons tous, pendant le dernier conflit la Croix-rouge a accompli une œuvre magnifique, mais son action, cela va de soi, est actuellement restreinte, à cause des changements qui se produisent chaque semaine dans la conduite de la guerre. Nous sommes encore sur la défensive. Un représentant de la Y.M.C.A.,—il dit en être le secrétaire international,—déclarait hier, à Toronto, que cette association s'occupait de la distribution de colis qui subissaient des retards dans la livraison. Le Gouvernement en sait-il quelque chose? C'est du moins ce que j'ai compris de ses remarques reproduites dans les journaux. Que se produit-il dans les pays ennemis? Il me semble que le Gouvernement se doit d'abord de s'assurer que les intérêts de ses prisonniers de guerre sont sauvegardés, où qu'ils soient, sans en laisser tout le soin à un organisme privé bien qu'il s'en soit admirablement acquitté jusqu'ici. Avec le gouvernement Laval, la situation change tous les jours. J'ai vingt-six questions que j'ai glanées dans les journaux d'Angleterre depuis moins de six mois ainsi que dans le hansom anglais et j'ajouterai qu'au cours du dernier trimestre les députés ministériels de la Chambre anglaise ont posé 13 ou 14 questions qui sont toutes à l'effet que les colis n'arrivent pas à destination et demandant que le Gouvernement agisse par des règlements et un contrôle approprié. Des navires ont été coulés à Lisbonne et la route de Marseille est peut-être bloquée. Si l'on tient compte de ces faits, de l'arrivée de Laval au pouvoir, de l'efficacité destructrice des armes d'attaque aériennes et maritimes et de bien d'autres facteurs de bouleversement, plusieurs députés britanniques disent que les colis n'arrivent pas à nos soldats prisonniers de guerre. Une liste des divers camps a été donnée à la Chambre et au Gouvernement anglais qui peuvent identifier les camps. Toute la situation devrait être clarifiée en ce qui concerne les prisonniers de guerre canadiens détenus dans les pays ennemis ou occupés par l'ennemi car un grand nombre de familles envoient des colis aux soldats et il est extrêmement important que ces derniers les reçoivent, étant donné surtout que nous savons que les soins médicaux, les aliments, les conditions sanitaires et autres ne sont pas ce qu'ils devraient être sur les théâtres de guerre outre-mer et que l'ennemi, sauvage et barbare, maltraite nos prisonniers. Une association privée